

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloger Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-504093

146324

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 0788	Société : Rotcuteo		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : KERMOUDI Laïla		Date de naissance : 03/03/1963	
Adresse : Les Jardins de l'océan V6 DAR BOUNZA CASA		Tél. : 0661214142 Total des frais engagés : Dhs	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Dr Maryam EL IKHLOUFI Spécialiste en OPHTALMOLOGIE MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX 18, Avenue Stendhal - Casablanca Tél : (+212) 0522 47 15 94 - INP : 06128817 Email : optalmologie@cliniquestendhal.com	
Date de consultation : 14/11/2021	
Nom et prénom du malade : KERMOUDI Laïla Age: Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Affection oculaire	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casa
Signature de l'adhérent(e) :

Le : 14/11/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/22	CS	300 Jrs	100000	 DR MARYAM KHALOUFI SPÉCIALISTE EN OPHTALMOLOGIE MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX 18, Avenue Stendhal - Casablanca Tel: 0522 0522 47 694 - INPE Email: ophtalmologystendhal@gmail.com

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 L'IMACIE L. L'OCEAN BAY 123, Avenue de l'Indépendance Casablanca Tel : 0522 29 09 369 T.P. : 32960411	14/11/22	54000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

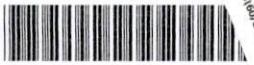
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature de ses soins				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				HN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 05533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Dr. Maryam EL IKHLLOUFI

Ophthalmologiste

CLINIQUE STENDHAL

Diplômée des facultés de médecine de Rabat e
Diplômée en "Surface Oculaire", Université de
Diplômée en "Imagerie Rétinienne et Tra
Univ



3662042 003295

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH



PT2002131227

14 novembre 2022

Mme KERMOUDI Laila

THEALOSE COLLYRE

1 goutte x 4 / jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

PHYLARM

99,00

1 lavage / jour matin et soir, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

T = 54,00

Dr Maryam EL IKHLLOUFI

Spécialiste en Ophthalmologie
MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX
18, Avenue Stendhal - Casablanca
Tél. : (+212) 0522 47 15 94 - IMPE : 061288304
Email : ophtalmologie@cliniquestendhal.com

18, Avenue Stendhal - Cité Plateau - Casablanca

Tél : (+212) 05 22 47 15 94 - Fax : (+212) 05 22 99 34 51

E-mail : ophtalmologie@cliniquestendhal.com

usage oculaire

PhyLarm



16 un'

HER MEDIC

10 ml

PPC

99.00 DHS

À CH

"œil est. rité

Diplômée des facultés de médecine de Rabat et Paris
Diplômée en "Surface Oculaire", Université de Brest, France
Diplômée en "Imagerie Rétinienne et Traitements Maculaires",
Université Paris 12, France



PT200213122741

14 novembre 2022

Mme KERMOUDI Laila

Monture + verres correcteurs progressifs
Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

VL : OD = + 1.25 (- 0.50 à 123°)

OG = + 1.00 (- 0.50 à 21°)

VP : ODG = Add : + 2.50

BIEN VU S.A.R.L. Dr Maryam EL IKHLOUFI
Amal NAFAKH LAZRAQ Ep. KAB
58, Bd Abdellatif Ben Kaddour- 200518, Avenue Stendhal - Casablanca
Casablanca - ICE: 000026616000014: (+212) 0522 47 15 94 - INPE: 061288304
TP : 35600762 - RC: 81961 Email : ophtalmologie@cliniquestendhal.com
Tel: 0522 944 888

NOM DE L'ASSURE :	MME KERMOUDI LEILA
PRESCRIPTEUR	DR EL LKHLOUFI MARYAM
DATE	14/11/2022

FACTURE N°161222 DE 21/12/2022

NOMENCLATURE	DESIGNATION	Prix Unit. TTC (DHS)	Qté	Montant TTC (DHS)
PROGRESSIF	MONTURE	1 500,00	1,00	1 500,00
OD	PROGRESSIF POLYCARBONATE DURCIS ARMC DIAM 65/70MM	3 000,00	1,00	3 000,00
OG	PROGRESSIF POLYCARBONATE DURCIS ARMC DIAM 65/70MM	3 000,00	1,00	3 000,00

NET A PAYER (DHS) :	7 500,00

BIEN VU S.A.R.L.
 Amal NAFAKH LAZRAQ Ep. KABDAJ
 58, Bd Abdellatif Ben Kaddour - 20050
 Casablanca ICE 000026616000041
 TP 35600762 - RC: 81961
 Tel: 0522 944 888